

TRANSPORTS SCOLAIRES

2018-2019

77 SEINE-ET-MARNE :

**Carte Scol'R => demande à faire sur
www.seine-et-marne.fr**

Tarifs :

- Ecoliers en RPI* ou assimilé** : 50 €
- Ecoliers hors RPI* ou assimilé** : 100 €
- Collégiens : 100 €
- Lycéens : 150 €
- Non Seine-et-Marnais : 303.20 €

*RPI : regroupement pédagogique intercommunal

**commune fusionnée ou dont l'école a été fermée

Je suis concerné par cette carte si :

- **Je suis écolier et réside** : Baby, Balloy, Bazoches-les-Bray, Blunay, Chalmaison, Ecuelles, Everly, Féricy, Fontaine-Fourches, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Machault, Melz-sur-Seine, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-les-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, St Germain Laval, Vernou-la-Celle, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine, Villuis.

- **Je suis collégien et réside** : Baby, Chalmaison, Chatillon la Borde, Echouboulains, Everly, Féricy, Fontaine-Fourches, Gouaix, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, Machault, Montigny le-Guesdier, Noisy-Rudignon, Noyen-sur-Seine, Pamfou, Passy-sur-Seine, Sivry-Courtry, Valence-en-Brie, Ville-St-Jacques, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine, Villuis.

Cas particuliers :

- *Hermé pour les 5ème, 4ème et 3ème,*
- *Chatenay-sur-Seine, Egligny et Vimpelles pour les 6èmes.*

- **Je suis lycéen et réside** : Féricy, Machault, Pamfou, Valence-en-Brie.



**Carte Imagine'R => demande à faire
sur www.imagine-r.com**

Dossiers à retirer en Gare SNCF

Tarifs :

- Non boursier :
 - si élève de l'enseignement primaire ou collégien, scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat* le tarif est de **100€**
 - si Lycéen ou apprenti, ou scolarisé dans un autre type d'établissement que précisé ci-dessus (établissement hors contrat par exemple) le tarif régional est de 350€
- Boursier d'un collège public ou privé sous contrat :
 - si la bourse est inférieure à 450€ le tarif est de 69.33€
 - si la bourse est égale ou supérieure à 450€ le tarif est de 38.67€
- Boursier d'un lycée public ou privé sous contrat :
 - si la bourse est comprise entre 1 et 4 le tarif est de 236€
 - si la bourse est comprise entre 5 et 6 le tarif est de 122€

Je suis concerné par cette carte si :

- **Je suis écolier et je réside** : St Sauveur-les-Bray (vous devez avancer 100€ et devez faire une demande de remboursement de 50 € auprès du département. Le remboursement se fera courant de l'année scolaire)

- **Je suis collégien et réside** : Avigny, Balloy, Bazoches-les-Bray, Gravon, Les Ormes-sur-Voulzie, La Tombe, Mouy-sur-Seine, St Sauveur-les-Bray,

Cas particuliers :

- *Hermé pour les 6èmes qui vont sur Provins.*
- **Je suis lycéen et je réside** : Avigny, Baby, Balloy, Bazoches-les-Bray, Bray-sur-Seine, Chalmaison, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, La Tombe, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-les-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, St Sauveur-les-Bray, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine, Villuis.



10 AUBE :

Où retirer le formulaire ?

- soit auprès du pôle transport Aube de la Région Grand Est – 9 rue Charbonnet à Troyes – tél. 03.26.70.77.50 – courriel : transports10@grandest.fr
- soit auprès de votre mairie

Compléter toutes les rubriques du formulaire et faire apposer :

- **le cachet de l'établissement** qui sera fréquenté durant l'année scolaire 2018/2019
- **le cachet de la commune de résidence** : en l'absence de ce cachet, joindre un justificatif de domicile [copie de la quittance de téléphone ou d'électricité, par exemple]. Attention : ne pas joindre d'originaux, ils ne seront pas retournés.

Où retourner le formulaire ?

pôle transport Aube de la Région Grand Est – 9 rue Charbonnet à Troyes

Tarifs

Pour accéder au transport scolaire, tous les élèves doivent être munis d'un titre de transport portant une photo. Afin de faciliter le contrôle des conducteurs, les cartes de transport sont de couleur différente suivant le régime de l'élève (demi-pensionnaire/ externe ou interne).

Cette carte est délivrée après inscription et paiement d'une participation financière basée sur la classe et le régime de l'élève. Pour l'année 2018/2019, les tarifs sont les suivants :

- Elève d'école maternelle ou primaire ½ pensionnaire ou externe : 20 €
- Collégien ½ pensionnaire ou externe : 50 €
- Lycéen ½ pensionnaire ou externe : 100 €



89 YONNE :

Pour toute nouvelle inscription, aller directement sur internet :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/Yonne-89,1191,11885>

Tarifs de la carte de transport 2018 / 2019

- Élève d'école maternelle ou élémentaire 100 € • Collégien 110 € • Lycéen 130 €

SI L'ÉLÈVE POURSUIT SA SCOLARITÉ SANS CHANGEMENT DE CYCLE ET/OU DE SITUATION Aucune démarche de votre part n'est nécessaire, il sera automatiquement renouvelé pour l'année 2018/2019 et sa carte de transport lui sera délivrée par la mairie ou l'organisateur délégué dans le cas d'un circuit scolaire ou envoyée à domicile dans le cas d'une ligne régulière

SI L'ÉLÈVE DÉBUTE SA SCOLARITÉ, CHANGE D'ÉTABLISSEMENT OU DE CYCLE ET/OU DE SITUATION OU EST SCOLARISÉ HORS DÉPARTEMENT Complétez la demande téléchargeable sur le site.

POUR LES ÉLÈVES EMPRUNTANT DES CIRCUITS SCOLAIRES : Les cartes seront disponibles courant août 2018 auprès de la mairie du domicile ou de l'organisateur délégué pour les élèves empruntant des circuits scolaires.

POUR LES ÉLÈVES EMPRUNTANT DES LIGNES RÉGULIÈRES : Les cartes seront disponibles courant août 2018 et envoyées directement par courrier aux familles.

